

# Bravo Charlie Hebdo, qui réclame la fin des dérogations accordées au halal en France !

*Charlie Hebdo est souvent capable du pire comme du meilleur. Nous n'avons pas oublié le procès sur les caricatures, où la France entière était derrière l'hebdomadaire humortique, contre les islamistes. Mais nous avons aussi en mémoire la manière peu sympathique dont leur dessinateur Riss avait traité les Assises contre l'islamisation. C'est pourquoi nous avons été ravis de lire, dans le numéro daté du 10 août, un excellent article, page 16, intitulé : « Les escrocs du halal ». En voici des extraits.*

## **Lucette Jeanpierre**

« Le reportage qu'a diffusé Canal+ le 31 juillet dernier est, paraît-il, en train de gâcher le ramadan de millions de musulmans en France. Les enquêteurs de la chaîne cryptée ont révélé un certain nombre d'arnaques autour du marché du halal. Des produits certifiés halal ne le seraient pas. Certains organismes chargés de dire quel poulet est digne d'être mastiqué par un croyant feraient leur boulot par dessus la jambe. D'autres distribueraient leurs coups de tampon halal à l'aveuglette. Et des produits prétendus halal par les grandes surfaces ne seraient certifiés comme tels par personne. Le reportage rappelle que l'on a trouvé des traces de porc dans les saucisses knaki halal, que des bonbons qui devaient contenir de la gélatine de boeuf contenaient de la gélatine de porc, que des grossistes en bidoche peuvent à volonté fabriquer du halal en inscrivant tout bêtement halal sur la facture de leurs produits... suite à la diffusion de l'émission de Canal+, huit élus locaux musulmans ont réclamé la mise en place d'une commission d'enquêtes parlementaires sur le marché

du halal... En tant qu'élus de la République, ils devraient militer pour l'interdiction totale de l'abattage rituel dans leur pays et exiger la dissolution de tous les organismes de certification du halal. Ils devraient réclamer l'abrogation du décret anti-laïque de 1997 qui permet l'égorgeage des bestiaux pour des raisons religieuses. Non seulement au nom de la souffrance animale, mais aussi parce que la loi doit être la même pour tous. ce n'est pas en multipliant des dérogations communautaires et religieuses qu'on construit une république laïque... »